

MULHOUSE ALSACE
AGGLOMERATION
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Modification du PLU de Habsheim

Par arrêté n° 22/2021 du 28/09/21, le Président de Mulhouse Alsace Agglomération a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification du PLU de Habsheim qui se déroulera du **26 octobre 2021 au 10 novembre 2021 inclus**, soit 16 jours consécutifs.

Le projet de modification soumis à enquête publique a, notamment, pour objet de :

- modifier dans le secteur UCm l'emplacement réservé (ER DLS), y délimiter trois ER pour garantir la réalisation de logements locatifs sociaux et créer un ER pour l'aménagement d'une aire de stationnement à l'extrémité de la rue de Zurich ;
- rectifier une incohérence entre le règlement écrit et le règlement graphique du PLU approuvé concernant le nombre de logement sociaux de l'emplacement ER rue de Zurich ;
- compléter les dispositions de l'article 12.4 du règlement de la zone UE par le mot manquant « perméable ».

Au terme de cette enquête, le projet de modification du PLU pourra être approuvé par le conseil d'Agglomération de m2A.

M. Alfred KNITTEL, notaire, a été désigné Commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Strasbourg.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, l'ensemble du dossier sera consultable :

- à la Mairie de Habsheim, siège de la présente enquête publique, située 94 rue du Général de Gaulle 68440 Habsheim aux jours et heures d'ouverture au public, en dehors des jours de fermeture exceptionnelle ou jours fériés
- sur les sites internet de m2A et de la Ville de Habsheim : <https://www.mulhouse-alsace.fr/>
<https://www.mairie-habsheim.fr>

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête ouvert à la Mairie de Habsheim aux jours et heures habituels d'ouverture au public en dehors des jours de fermeture exceptionnelle ou jours fériés
- auprès du Commissaire enquêteur lors de ses permanences qui se tiendront à la mairie de Habsheim :
 - mardi 26 octobre de 9h00 à 11h00
 - jeudi 4 novembre de 15h00 à 17h00
 - mercredi 10 novembre de 14h00 à 16h00
- par courrier électronique à : plu.m2a@mulhouse-alsace.fr
- par correspondance à l'adresse suivante : Mairie de Habsheim, à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, située 94 rue du Général de Gaulle 68440 Habsheim.

Toute information concernant le dossier peut être demandée à :

- Christophe WETZEL, Service d'Urbanisme (Mairie de Habsheim au 03 89 44 03 07),
- Aline Collaine, Chargée d'études et Amal YAHIA, Chef de service (m2A – urbanisme prévisionnel et planification intercommunale au 03 69 77 67 41 et 03 89 32 59 54)
- plu.m2a@mulhouse-alsace.fr par courriel

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de sa clôture à la Mairie de Habsheim au Service urbanisme prévisionnel et planification intercommunale de m2A, 33 avenue de Colmar à Mulhouse et sur le site internet de m2A ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin.

Le Vice-Président
R.NEUMANN